

Dr SEWA Edoé Viyomé  
Chirurgien des Hôpitaux  
CHR-DAPAONG  
BP : 57 ; Tél : 90353977/23209302  
Courriel: viyomedoe35@yahoo.fr

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

### CERTIFICAT MEDICAL DE CAUSE DE DECES

Je soussigné Docteur SEWA Edoé Viyomé, Médecin, Chirurgien-Chef en service au CHR-Dapaong, atteste avoir reçu et pris en charge dans le service de chirurgie générale dudit centre le nommé DOUTI Sinanlengue, élève âgé de 22 ans, en classe de 1ere, admis le 16 Avril 2013 aux environs de 13 heures pour douleurs abdominales suite à un traumatisme fermé de l'abdomen datant d'environ 24 heures selon l'interrogatoire.

L'examen à l'entrée avait permis de noter :

- Un mauvais état général avec un état de choc ;
- Un syndrome d'irritation péritonéale ;
- Il n'y avait pas de lésion notée sur la paroi abdominale.

Le diagnostic de péritonite aigue avait été posé et le patient admis en réanimation pour une préparation à l'intervention chirurgicale. Celle-ci faite quelques heures plus tard a permis de retrouver :

- Une inondation de la cavité péritonéale par des matières fécales ;
- Une perforation du grêle, d'environ 1 cm de diamètre, située à environ 50 cm de la jonction iléo-cœcale, avec une muqueuse éversée, compatible avec une perforation traumatique ;
- Pas d'adénopathies sur le mésentère.

En fin d'intervention, il a présenté un arrêt cardiaque et réanimé en vain.

En conclusion, il s'agissait d'une contusion de l'abdomen, ayant entraîné une péritonite aigue généralisée par perforation de l'intestin grêle.

Dapaong, le 17 Avril 2013

Dr SEWA EDOE VIYOME  
CHIRURGE EN CHEF  
CHR DAPAONG

## DECLARATION DE :

PARE Djabigou âgé de 27ans, né le 30 décembre 1985 à Dapaong (P/Tône), infirmier d'Etat à la clinique Saint Luc de Dapaong y demeurant, contact 91 58 55 51 fils de PARE Tchimbria et de GNIMONE Tchimsième, lettré, marié et père d'un (01) enfant, ethnie et coutume moba, togolais.

Nous trouvant au bureau de la Brigade, comparait devant nous la personne ci-dessus dénommée qui, entendue séparément déclare le 18 avril 2013 à 10heures

« Le 15 avril 2013, vers 19 heures j'ai reçu le nommé DOUTI Sinanlengue accompagné de deux de ses frères. Ce patient me déclare qu'au cours de la manifestation de la journée qu'il courait et est tombé par la suite. Il souffre d'une fatigue générale et a une écorchure un peu au niveau du front. Sa température était de 37,5 ; tension 11/06 et se présentait en bonne état et conscient. Je lui ai fait une injection de Dyclo et un anti inflammatoire. Après ce traitement, ce patient qui s'exprimait clairement est rentré chez lui.

Question: A-t-il des traces de blessures au niveau de son corps ou souffrait-il des maux de ventre ?

Réponse: Non, lui-même me parlait et c'est au front qu'il avait la blessure.

Question: Aviez-vous examiné tout son corps ?

Réponse: Selon ses plaintes il n'a pas dit souffrir ailleurs d'autres.

Question: Comment expliquez-vous qu'après, il se plaigne des maux de ventre?

Réponse : S'il m'avait dit qu'il souffre des douleurs abdominales je lui administrerais des soins appropriés

S I R: C'est tout ce que j'ai à vous déclarer ».

Dapaong le même jour à 10 heures 30 minutes, lecture faite par moi de ma déclaration ci-dessus en laquelle je persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

PERSONNE ENTENDUE

(A signé au carnet de déclarations)

L'Officier de Police Judiciaire